

ÉDITO DU MAIRE



DEUX CHANTIERS, DEUX RAISONS DE SE RÉJOUIR

La vie d'un village est autant ponctuée par les saisons que par ses activités. L'année 2023 qui s'achève n'échappe pas à ce que chacun peut observer au quotidien. Les semaines et les mois se succèdent ; il se passe toujours quelque chose au plus près de chez soi. Il en va particulièrement ainsi à Saint-Ouen-les-Vignes. Si elle garde son charme d'antan et son rythme paisible, notre commune s'inscrit dans un mouvement perpétuel qui questionne l'avenir. L'action continue, plus ou moins visible ou partagée, relève autant du rôle et de la responsabilité des élus locaux que des acteurs associatifs et des particuliers. Chacun peut, à son niveau, à sa manière, contribuer à l'attractivité et aux perspectives de développement de la commune. Ce sont les efforts conjugués et le dialogue qui fournissent souvent les clés de la réussite. Pour l'illustrer, deux exemples qui ne vous laissent certainement pas insensibles. Et que vous avez sans doute remarqués.



Autour du four... Déjà évoqué dans les colonnes du bulletin municipal le chantier de la boulangerie ne peut pas passer inaperçu et sa longueur d'exécution, aux approches des fêtes de fin d'année, peut vous interroger. La construction d'un bâtiment neuf est une chose. La rénovation d'un local professionnel de plus de 100 ans d'âge en est une autre. Les surprises dans l'ancien s'enchaînent, l'enveloppe budgétaire initiale n'y suffit plus, les options techniques et leur prise en charge deviennent moins évidentes... et les délais s'allongent. Ce tout a été constaté lors de la visite de Monsieur le Préfet le 1^{er} décembre dernier. Même si elle n'est ni maître d'ouvrage, ni maître d'œuvre, l'équipe municipale s'invite, aux côtés de la CCVA, dans le suivi et l'évolution des travaux pour que tout se déroule au plus vite. Mais je veux être rassurant, le nouveau four, livré et installé en août, fonctionne au mieux. Et le planning sera respecté avec une fin de chantier fixée au 15 février au plus tard.

Malgré les conditions difficiles d'exploitation et de vie de famille pour Nicola et Emmanuel, le rendement et la qualité

ne s'en ressentent pas. Je ne vous invite pas seulement à la plus grande patience mais surtout à accompagner leurs efforts et à fréquenter assidûment notre boulangerie-pâtisserie. Il en est d'ailleurs de même pour tous nos commerces audoniens qui vous proposent qualité d'accueil, de produits et de services.

Le réveil de la belle endormie. Le second exemple ne peut pas davantage passer inaperçu. Place de l'Aître Vert, au regard de tous, sa belle silhouette d'ardoises et de tuffeau, lentement rongée par le temps et la végétation, semblait se résigner à l'indifférence des hommes. Inhabitée depuis plus de trente ans, pourtant maintes fois convoitée, l'ancienne demeure du peintre Émile Sabouraud attendait des jours meilleurs.

Ces jours sont arrivés, après trois ans d'instauration d'une patiente relation de confiance et de respect qui a convaincu sa propriétaire de céder ce bien d'exception auquel elle était affectivement attachée. Une action de la Municipalité menée à son terme, avec dans un second temps, la mise en relation avec les acquéreurs qui répondaient à l'original et intrigant vocable « Les Futurons » Tombés sous le charme de cette maison et de notre village, Clara, Léa, Clément et Philippe se sont investis corps et biens depuis le mois d'août dans un projet collectif qui les engage activement dans ce vaste projet de rénovation... mais pas seulement eux. En effet, de chantiers participatifs et de « mardinages » en apéros festifs, ils ont su fédérer les bonnes volontés locales et convertir les heures de travail en riches moments d'amitié et de partage. À leur façon et avec notre complicité, pour l'avenir du village.



Voyez comme les nouvelles peuvent être bonnes et les perspectives heureuses. Et notez bien. Nous aurons l'occasion et le plaisir de faire les présentations, de prolonger le récit et de goûter aux productions locales **le 20 janvier prochain à 10 h 00 au Foyer rural, pour la cérémonie des vœux de la Municipalité.** En attendant, toute l'équipe municipale, les personnels communaux et moi-même vous souhaitons les meilleures fêtes de fin d'année, autant que possible, en famille ou entre amis.

Philippe DENIAU



HOMMAGE À MONSIEUR JEAN RISTAT

Le 3 décembre dernier, à l'âge de quatre-vingts ans, Jean RISTAT nous quittait. Selon son vœu cher, il souhaitait reposer dans le cimetière de notre commune à laquelle il était particulièrement attaché. Pendant plus de quarante ans, d'abord avec son compagnon Philippe Desvoy, puis avec son époux Franck Delorieux, poète et photographe, il fréquenta

régulièrement sa résidence de campagne, rue Jules Gautier, et s'installa de façon permanente en 2020 lors de la pandémie de COVID-19.

Il était des nôtres même si nous le croisions très peu. La discrétion et la modestie étaient, à leurs façons, sa carte de visite. Mais à la discrète retraite audonienne s'opposait une riche et foisonnante vie parisienne qui, en plus de cinquante années, fit de lui une personne importante et appréciée du monde des lettres et des arts. Il est difficile en quelques lignes de retracer son long parcours d'une si grande richesse culturelle, ponctuée de rencontres et de remarquables amitiés, parmi lesquelles comptait particulièrement celle de Louis Aragon. Devenu son conseiller et confident, Jean Ristat devint à la mort du grand écrivain l'exécuteur testamentaire de l'œuvre de Louis Aragon et d'Elsa Triolet. Il lui consacra maints écrits et dirigea l'édition intégrale de son œuvre poétique.

Lui-même poète reconnu, Jean Ristat était aussi romancier, dramaturge, critique, éditeur, directeur de revues littéraires comme Digraphe ou Les Lettres françaises. Fidèle compagnon de route du Parti Communiste Français, il prit part aux grands débats et engagements politiques de ces dernières décennies. Épris de liberté et d'humanité, il s'engagea avec détermination en faveur des droits homosexuels.

Il nous reste tant à apprendre de Jean Ristat. Une manière en quelque sorte de le faire vivre encore, au travers de ses mots, par la découverte de son œuvre multiforme. Avec curiosité et envie

MÉNAGE D'AUTOMNE

Au printemps dernier, le premier chantier citoyen de nettoyage du cimetière avait permis de « lui donner un coup de propre » avant les fêtes de Pâques... Pour accueillir les visiteurs de la Toussaint, l'opération a été renouvelée les 20 et 21 octobre.

Deux groupes se sont donc succédé pendant deux demi-journées et ont travaillé vaillamment dans la bonne humeur malgré la pluie qui a fini par s'inviter. Heureusement, café chaud et croissants, généreusement offerts par nos boulangers, ont apporté réconfort et énergie aux équipes !

Un grand merci à tous les volontaires pour leur contribution citoyenne à l'entretien du cimetière de notre village et un remerciement tout spécial à Nino et Alix qui nous ont prouvé, par leur persévérance et leur grand talent de gratteurs de mousse, que la valeur n'attend pas le nombre des années !

HOMMAGES À MM. SAMUEL PATY ET DOMINIQUE BERNARD

Comme la France entière, touchée par l'événement terrible survenu le 23 octobre dernier au collège Gambetta d'Arras, Mme Laetitia Forrez, Directrice, et les enfants des CM1/CM2 ont tenu à rendre hommage à M. Dominique Bernard, professeur de lettres assassiné dans l'exercice de ses fonctions.



Ils ont été reçus sur le parvis de la Mairie où, M. le Maire, en présence de conseillers municipaux et de personnels communaux, a rappelé toute la solidarité que le pays entend témoigner à la communauté enseignante et dispensé un message d'unité et de tolérance.

MISE EN VALEUR DU MOULIN

Au cours des deux dernières années, l'arrière du moulin a fait l'objet d'une transformation progressive afin de mettre en valeur le système de vannage (également en cours de restauration).

Pour ce faire, plusieurs souches ont été déracinées, un vieux grillage supprimé, des branches d'arbres élaguées. Il ne restait plus qu'à sécuriser le bras de la Remberge qui alimentait autrefois la roue du moulin. C'est maintenant chose faite. En effet depuis le mois de septembre une nouvelle grille en fer forgé réalisée sur mesure par l'entreprise « Mary Soudure » de Montreuil-en-Touraine, est désormais à sa place définitive. Un engazonnement a ensuite été réalisé par l'entreprise « Paysage du Plessis » de Saint-Ouen-les-Vignes.



RAPPEL : lors de vos visites à vos proches au cimetière, n'oubliez pas qu'il revient aux familles d'entretenir les tombes de leurs défunts.

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF

À l'heure actuelle, un tiers de nos ordures ménagères est composé de déchets que l'on peut composter localement.

Appelés biodéchets, ces restes de cuisine et de table ou déchets de jardin peuvent retourner localement au sol sans nuisances.

Cette démarche de gestion locale permet de réduire l'impact environnemental, redonner vie à nos sols et engager tous et toutes dans **le nouveau tri de ces déchets qui deviendra obligatoire sur l'ensemble du territoire français au 1^{er} janvier 2024 (selon la loi AGECE)**.

Pour aborder cette évolution sans plus tarder, le syndicat départemental Touraine Propre, le SMICTOM d'Amboise et la commune de Saint-Ouen-les-Vignes se sont joints à l'association Zéro Déchet Touraine pour installer des composteurs partagés.

Selon le choix de la commune, le composteur partagé a été installé depuis le mois de mai sur l'espace enherbé à l'angle de l'allée des Caves. Il est destiné prioritairement aux logements locatifs des rues Jules Gautier, des Masnières et de l'allée des Hautes-Masnieres. Ces foyers ne disposent pas de jardins ou d'espaces extérieurs suffisants pour traiter leurs biodéchets.

Les habitants concernés avaient été conviés par courrier à une séance de présentation du dispositif qui a eu lieu le 10 mai. Depuis, le composteur est fonctionnel mais reste malheureusement encore sous-utilisé. Si ce n'est déjà fait, les personnes concernées peuvent encore se rendre en mairie où on pourra leur fournir gratuitement un seau pour leurs biodéchets. Le code permettant d'ouvrir le composteur leur sera aussi communiqué ainsi que les explications utiles pour profiter au mieux de cet aménagement.



DU NOUVEAU SUR L'ÎLE

Depuis la fin de l'été les petits Audoniens peuvent profiter d'une nouvelle aire de jeux sur l'Île, derrière le foyer rural.

Un cadre verdoyant pour des jeux modernes et sécurisés, des tables pour pique-niquer et des bancs pour papoter confortablement en surveillant les enfants ! Dans le cadre du programme d'aménagement du site des étangs et de l'île, la Commune a investi de hauteur de 31 981 € dont une subvention du Conseil Départemental de 13 347 €. Il revient maintenant à tous de prendre soin de cette nouvelle aire de jeux : engagez vos enfants à respecter les âges préconisés et n'hésitez pas à utiliser les poubelles de tri mises à votre disposition sur place !

Un équipement déjà très fréquenté qui valorise un peu plus ce site.

1923-2023, UN DOUBLE CENTENAIRE POUR LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'assistance était nombreuse pour la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Une cérémonie qui a pris une dimension particulière cette année avec deux occasions de rappeler qu'il y a cent ans, jour pour jour, deux événements, de portée nationale et locale, marquaient les esprits autour de l'hommage rendu par la Nation aux 1 400 000 soldats français morts lors de la première guerre mondiale.

Le 11 novembre 1923, André Maginot, alors Ministre de la Guerre et des Pensions, allumait pour la première fois sous l'Arc-de-Triomphe la flamme du souvenir sur la tombe du Soldat inconnu. Ravivée chaque soir depuis cette date, la flamme dite de la Nation, a été transmise cette année aux communes candidates à son accueil par les intermédiaires du service départemental de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (OnCVG), de la Préfecture d'Indre-et-Loire et des élus de Saint-Ouen-les-Vignes. Les enfants de l'école et les enseignantes, présents comme à leur habitude, ont perpétué ce geste centenaire en déposant la flamme au pied du monument aux morts et en rappelant, dans un message lu à plusieurs voix, tout le symbole qui y est attaché.



Le second centenaire évoquait davantage notre histoire locale. En effet le 11 novembre 1923, le Conseil municipal et le Maire, M. Jules Gautier, réceptionnaient, place de l'église, en hommage et en souvenir aux 31 Audoniens morts pour la France, le monument commandé le 6 août 1922 à l'architecte amboisien M. Angibault.

La cérémonie s'est close par une Marseillaise entonnée par les enfants, suivie d'une marche interprétée par l'harmonie de Limeray. Nous remercions toutes les personnes présentes.



À L'ÉCOLE, LE PREFABRIQUÉ RENOVÉ



Les travaux de rénovation énergétique terminés, ses utilisateurs, petits et grands, apprécient ce « nouveau local » confortable et embelli.

ANIMATIONS

21 MAI VIDE GRENIER

Le 21 mai dernier, le Comité des fêtes a organisé son traditionnel « vide grenier ». L'artère principale de notre village s'est retrouvée garnie de façon éphémère de multiples articles, cherchant acquéreurs au meilleur prix. Particularité du calendrier 2023, le dimanche du long week-end de l'Ascension a permis à quelques touristes étrangers de déambuler dans la foule, découvrant ainsi la flânerie dans notre village le temps d'un après-midi.

Pour l'année prochaine, vous pouvez d'ores et déjà inscrire la date du 19 mai 2024 pour renouveler cet agréable moment en famille ou entre amis.



3 ET 4 JUIN FÊTE DES ÉTANGS

Samedi 4 juin les Audoniens étaient conviés à un apéritif concert gratuit, autour des étangs, animé par une banda détachée du festival Brass Band. Chacun apportait son pique-nique pour profiter d'une belle journée et des activités proposées : concours de pétanque, balade découverte des étangs, jeux en bois.

Le dimanche, profitant de la journée nationale de la pêche, un étang était ouvert aux pêcheurs Audoniens, pour une pêche no-kill, autorisée exceptionnellement sans permis.

27 JUILLET SOIRÉE GUINGUETTE AVEC LE CYCLO BAL DE POCHE

Cet été, trois musiciens-cyclistes, leurs instruments et leurs montures se lançaient sur les chemins de la Loire à Vélo pour relier Nantes à Orléans.

Chaque soir, pour faire étape, ils cherchaient l'hospitalité dans les villages traversés et se proposaient pour animer la soirée en échange de quelques monnaies. À Saint-Ouen-les-Vignes la municipalité fut intéressée, et aussitôt un rendez-vous planifié, ce sera le 27 juillet ! Dès lors, manches relevées pour les services municipaux les élus et le comité des fêtes...

Le parquet de Limeray pour danser, les guirlandes de Noël... pour éclairer, les nappes à carreaux pour décorer... tout était installé !

200 personnes attablées, 110 kg de moules avalées, ainsi que des dizaines de kilos de frites dorées....

Ce fut une belle soirée, le temps y était, nous avons pu danser, nous restaurer, et profiter...

Le public a répondu présent, et a dansé sur une musique de guinguette revisitée.

Il nous reste à saluer le comité des fêtes, les bénévoles et les musiciens. Qu'ils soient ici remerciés et invités, l'année prochaine...à...recommencer !



*« Saint-Ouen-les-Vignes,
une de nos plus belles étapes ! »
Lucien Alfonso Le petit Bal de Poché*



1^{ER} ET 2 JUILLET FESTIVAL B.D.

La 16^e édition « des Bulles au fil de l'eau », du festival « les Courants » organisée par l'association « Prise d'assos » n'aura pas été un long fleuve tranquille. Il aura fallu de multiples réunions et concertations afin de pouvoir monter les tentes le jour J. Au final, c'est bien 24 auteurs qui ont répondu présent à cette dernière édition. Accompagnés de nombreux illustrateurs et scénaristes, ils sont tous venus à la rencontre du public pour dédicacer leurs albums pour le plus grand plaisir des fans. Gratuit et ouvert à tous, il est difficile d'estimer la fréquentation exacte durant ces deux jours mais de l'avis général, la satisfaction était au rendez-vous.

BD oui, mais pas que... La manifestation était aussi l'occasion d'écouter les musiciens locaux le temps de deux concerts, de rencontrer des agents du service « transition écologique » de la CCVA, la LPO, nos voisins pocéens créateurs de la BD « Nepsie & Le Vilain » et Mlle Prinnet pour la fresque du climat.

Malgré les arrêtés sécheresse de l'été, la Commune a pu autoriser le tir du feu d'artifice pour ponctuer ce samedi soir de festival, là encore pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Tout ceci n'existerait pas sans l'énergie débordante des bénévoles du Comité des fêtes. Ils sont essentiels dans une multitude de missions : montage, démontage, accueil, restauration, buvette, etc... ils sont les artisans de ce festival et ne sont jamais trop nombreux. Alors si vous voulez faire le plein de convivialité, n'hésitez surtout pas à les rejoindre !

À noter : 17^e édition, les 6 et 7 juillet 2024



RETOUR SUR L'ACTIVITÉ D'UTC EN 2023

UNE SAISON MUSICALE 2023 EN PLEINE EXPANSION

U.T.C. a remonté ses manches cette année, en proposant trois concerts, contre deux habituellement, plus un programme de découverte de l'orgue pendant les Journées Européennes du Patrimoine.

Pour sa première prestation en public, le 24 mai dans l'église, l'ensemble vocal Passerelles dirigé par Mathieu Bolcato a démontré avec brio les bienfaits qu'il y a à rapprocher hardiment les musiques les plus éloignées a priori, depuis Josquin Des Prés et Mozart jusqu'au Metal le plus contemporain, en suscitant la curiosité et l'enthousiasme de nombreux auditeurs. Puis, après l'accueil de l'Ensemble Jacques Moderne pour une journée de concerts champêtres en juillet, sous un ciel bleu et sans canicule, fin septembre un beau programme de musique religieuse baroque par l'Ensemble Aria Magenta, avec ce chef d'œuvre qu'est le Stabat Mater de Pergolèse et le Salve Regina de Scarlatti, a attiré la foule des grands jours, nous donnant le plaisir de remplir au mieux une de nos missions essentielles : la mise en valeur de l'orgue de Saint-Ouen-les-Vignes.

Quelques mots pour marquer d'une pierre blanche ces concerts champêtres « Gaiement chantons » proposés par l'Ensemble Jacques Moderne, événement nouveau de notre saison présenté le 13 juillet dans le parc de Gerbault puis sur l'île de la Ramberge. Pari audacieux pour nous d'organiser deux concerts un jour de semaine, la veille de la fête nationale ; mais la réputation internationale des artistes

tourangeaux, et la justesse du projet - célébrer les noces de la nature et de la musique par des chansons à boire, gailardes ou galantes de la Renaissance, dont notre Touraine est le berceau, le tout dans un cadre naturel, à la bonne franquette - nous a séduits et poussés à démultiplier nos efforts. Que des spectateurs aussi divers que possible, Audoniens souvent non familiers des programmes dans l'église ou férus de musique ancienne venant pour certains de loin, se rencontrent dans de telles conditions et s'émerveillent en chœur de la vitalité, de la jeunesse de ces répertoires qu'on croit à tort élitistes, voilà la plus précieuse des récompenses. Beaucoup des participants à cette journée se souviendront des « Cris de Paris » ou du « Bel aubépin » devant la tonnelle de Gerbault ainsi que du « Chant des oiseaux » sur l'île formée par la Ramberge. Le plaisir a vraiment été très grand, et ce luxe simple que constituent la proximité, l'intimité entre des artistes, aussi exceptionnels soient-ils, et un public, immanquablement touche chacun, conscient d'être tout simplement au plus près de l'acte artistique - là, pas besoin d'être « savants », le dispositif scénique « à installer partout » permet d'effacer toutes les barrières culturelles.

Et que ce serait bien de poursuivre ça ! Quand Clément Janequin et ses confrères du XVI^e siècle parlent à toutes les oreilles, en liberté, sans discours intimidants, ne remplissons-nous pas exactement une part de la mission d'une association d'animation et de développement culturels digne de ce nom ?



1^{ER} AOÛT VISITE SAINT-OUEN-LES-VIGNES



Proposée par le Pays d'Art et d'Histoire Loire Touraine, quelques touristes et locaux étaient à l'écoute des commentaires passionnants de notre guide.

16 ET 17 SEPTEMBRE À LA DÉCOUVERTE DE L'ORGUE DE SAINT-OUEN-LES-VIGNES, LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Une belle idée de Jean-François Hubert, une mise en musique dynamique de Michel Ragon, des scripts d'Anne Truet et de Jean-Luc Marida, une couverture médiatique bienvenue - article de la Nouvelle République du 13 septembre 2023 - et une star, l'orgue de Saint-Ouen-les-Vignes qui, en partie dévêtu de son buffet, pouvait dévoiler aux curieux la complexité et l'ingéniosité de sa mécanique. Les ingrédients étaient réunis pour faire de ces rendez-vous audoniens des Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre 2023 une réussite.

Encore fallait-il que le public fasse écho à ces propositions. Et ce fut le cas avec une cinquantaine de personnes aux deux animations proposées. Un public curieux, attentif, passionné, complice qui a suivi et participé avec spontanéité aux différents temps de ces présentations. Les participants ont ainsi pu suivre les tribulations de cet orgue de salon du XVIII^{ème} siècle acquis par une famille du nord de la France les de Bellaing, restauré une première fois en 1857 à Douai par J-A Carlier, transporté à Saint-Ouen-les-Vignes, installé dans l'église en 1892, restauré une seconde fois par les Amis de l'Orgue de 1992 à 1994 et transmis à l'association Un Temps Cité en 2008. Sur la tribune, ils ont découvert les différentes parties de l'instrument et appréhendé la complexité de son fonctionnement avant de s'interroger sur l'ambiguïté et la complexité des relations entre cet instrument et les liturgies chrétiennes. Le tout entrecoupé d'intermèdes musicaux pour s'achever par un concert dont le programme mettait en valeur les diverses possibilités d'expression musicale de cet instrument exceptionnel.

Les spectateurs, ainsi que les intervenants d'UTC, ont apprécié ce qui furent des moments exceptionnels de passion et d'émotion partagées. Ils ont particulièrement apprécié la présence significative de jeunes et d'enfants qui ont pu, pour la première fois, avec timidité d'abord, assurance ensuite, presser une touche de l'orgue, en actionner un piston pour changer de registre ou esquisser un enchaînement musical.



Des remerciements particuliers à l'attention de Michel Ragon sans lequel ces deux journées auraient été plus fades. Son enthousiasme a été communicatif et son jeu une précieuse mise en valeur de l'instrument.

Il convient d'ajouter les simples visiteurs qui, au nombre d'une soixantaine, ont pu bénéficier de l'ouverture de l'édifice pour le découvrir. L'église de Saint-Ouen-les-Vignes a ainsi retrouvé vie pendant deux jours, attisant même la curiosité de simples passants attirés par les modulations d'une fugue ou les intonations d'un prélude.

6 OCTOBRE BALLON OVALE À SAINT-OUEN-LES-VIGNES

Sportifs et moins sportifs se sont retrouvés en cette soirée pour assister à la retransmission, sur l'écran géant du foyer rural, du match de la Coupe du Monde de Rugby qui opposait l'équipe de France à celle de l'Italie. L'Amicale des Parents d'Elèves qui organisait la manifestation servait les pizzas de notre boulanger Emmanuel dans une ambiance festive où la bière coulait à flot pour ce score fleuve... 60 à 7 pour l'équipe de France.

15 OCTOBRE BALLON OVALE SUITE ET FIN...

Les pizzas étaient aussi bonnes pour cette seconde retransmission, mais la digestion fut plus difficile suite à l'élimination de l'équipe de France par son adversaire. Le score 29 à 28 pour l'Afrique du Sud, suite à des décisions arbitrales contestables, laissait un goût amer à ce match qui mettait un terme à la participation de l'Équipe de France dans cette compétition.

31 OCTOBRE HALLOWEEN LA BOOM DES ENFANTS

Un vent de terreur souffle sur le foyer rural en cette fin d'après-midi, des dizaines de « petits-monstres et sorcières grimés » ont envahi le parquet du foyer et tourbillonnent sur des musiques endiablées proposées par l'Amicale des Parents d'Elèves, organisatrice de l'événement.



ESCAPE GAME

Les jeunes ados, se retrouvaient eux dans le village pour un escape game terrifiant, à l'initiative de l'association « Les Comed'Ouen ». L'ensemble des participants a heureusement pu s'échapper vivant des énigmes effrayantes mises en place par l'équipe de cette association.

2 NOVEMBRE SILVER GEEK

Notre couple d'Audoniens : Lisette et Gilles, présentés par l'Association Bull'de Mômes, et soutenus par Unis-Cité Val d'Amboise se sont brillamment qualifiés lors de la Japon Expo à Tours pour disputer à Paris les Phases Finales du Trophée des Séniors de Wii Bowling.

Les quarts de finale ont pu être retransmis sur grand écran à la mairie, ce qui a permis au public présent d'assister en direct à la qualification de Lisette et Gilles pour les ½ finales.

Malheureusement leur parcours s'est arrêté là, un petit problème de manette et des adversaires chanceux les ont empêchés d'accéder à la finale. Félicitations à Lisette et Gilles pour cette brillante épopée.



18 ET 19 NOVEMBRE PASSEURS DE LIVRES

L'association « Un Temps Cité », organisait son traditionnel vide-bibliothèques au Foyer rural et dans la salle du conseil de la mairie.

3 DÉCEMBRE LA PATINOIRE À ROULETTES

Dimanche 3 décembre, la commune accueillait « **Comme sur des roulettes** » une proposition du Collectif « Veston Léger » qui permet de découvrir en famille, une alternative pleine de fun à la patinoire à glace : **la patinoire à roulettes !**

Tout l'après-midi, grâce à un temps plutôt clément pour la saison, petits et grands ont pu s'initier gratuitement au roller et au roller-dance dans la cour du petit pré de l'école et profiter aussi des sets enflammés de la fanfare sur roulettes, le Roller Brass Band.

L'Amicale des Parents d'Elèves proposait pâtisseries et boissons chaudes pour les plus jeunes, et un apprécié vin chaud pour les plus grands.

Le soir, à partir de 18h30, les sonorités groovy du concert d' **Alvin Amazio** résonnaient au Foyer Rural pour la plus grande satisfaction d'un public, malheureusement peu nombreux, pour clôturer cette journée.



10 DÉCEMBRE LE MARCHÉ DE NOËL ET RANDONNÉE TÉLÉTHON

Dimanche 10 décembre, l'association « Les Scrapouillettes » organisait le Marché de Noël Audonien. Des créateurs, artisans, et associations exposaient au foyer rural leurs travaux, alors que les producteurs locaux, de miel, vins, tisanes et autres conserves, présentaient leurs produits dans la salle de la mairie. Les promenades à Poney proposées par le Centre Equestre du Plessis, le concert offert par l'école de musique de Limeray et les chants des écoliers de la commune permettaient d'animer cette journée festive à laquelle de nombreux visiteurs ont répondu présent, à la grande satisfaction de tous les exposants.



Dans la matinée, l'association « Sportezen » avait organisé une randonnée pédestre au profit du Téléthon. Deux parcours de 6 et 12 kilomètres étaient proposés à la soixantaine de marcheurs venus arperner les chemins de notre commune. Les boucles des parcours se terminaient au foyer rural où le Comité des Fêtes avait préparé boissons et plats chauds, desserts et sucreries Des douceurs qui furent appréciées par tous les participants !

15 DÉCEMBRE LE GOUTER DES AÎNÉS

En ce vendredi 15 décembre, le Brésil a apporté son rayon de soleil et ses couleurs au foyer rural où nos aînées et aînés se retrouvaient pour le traditionnel goûter de fin d'année. De talentueuses danseuses brésiliennes, parées de magnifiques costumes et accompagnées par Christian Jamet au clavier, ont fait vibrer le public sur les rythmes endiablés de sambas brésiliennes. L'ensemble des convives s'est régalé avec les délicieuses pâtisseries confectionnées par Emmanuel, boulangerie l'Écopain, alors que Dominique et Claudette représentantes du CCAS, servaient les boissons avec l'aide de quelques élu(e)s et bénévoles.



TÉLÉPHONIE MOBILE, DU NOUVEAU ?

La Société Free Mobile envisage l'installation de deux antennes de relais téléphonie sur la Commune. La Communauté de communes du Val d'Amboise a donné son accord pour la pose d'une antenne sur le château d'eau de La Hargandière dont elle est propriétaire. De son côté, la Commune de Saint-Ouen-les-Vignes a délibéré le 23 novembre 2023 pour donner à bail pendant 12 ans 63 m² de la parcelle ZW n° 109 lui appartenant rue du Clos du Veau. L'antenne téléphonique de 45 m de hauteur, pouvant à l'avenir accueillir d'autres opérateurs, devrait entrer en fonction en juillet 2024. La Commune percevra un loyer annuel de 3 000 €.

Par contre du côté de l'antenne du Plessis et l'opérateur Orange, rien de nouveau ! Installée depuis plus d'un an, aux côtés des opérateurs Free et Bouygues, l'antenne-relais Orange n'est toujours pas opérationnelle. Malgré nos relances régulières, l'opérateur n'a pas encore développé son réseau mobile. Les clients Orange devront encore patienter.

FIBRE OPTIQUE, DE LA PATIENCE !

De la patience, il en faudra encore pour 50 % des foyers audoniens non encore éligibles à ce jour au raccordement à la fibre optique.

En janvier 2018, le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique a confié à Val de Loire Fibre, filiale de TDF, une délégation de service public portant sur la conception, l'établissement et l'exploitation d'un réseau fibre optique sur les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Aujourd'hui, sur l'ensemble du projet, le réseau est construit à 95 % et 139 000 foyers et entreprises (sur les 307 000 éligibles à la fibre optique) ont souscrit un abonnement auprès des opérateurs.

En ce qui nous concerne, où en est-on à Saint-Ouen-les-Vignes ? Contrairement à l'engagement pris par Val de Loire Fibre d'un déploiement à 100 % avant la fin 2023, à ce jour, moins de 50 % des 571 prises sont éligibles. Alors que les commerciaux des opérateurs présents sur le réseau fibre se sont déjà manifestés sur la commune, dans un courrier du 13 décembre 2023, le syndicat nous informe pouvoir réaliser l'ensemble du déploiement des prises dans les semaines ou mois à venir.

POUR VOUS INFORMER, QUELQUES ADRESSES INTERNET UTILES

Tester votre éligibilité



page d'accueil du site www.valdeloirefibre.fr

Déclarer une nouvelle construction



www.valdeloirefibre.fr/nouvelles-constructions

Suivre l'avancement en temps réel sur notre commune



<https://valdeloirenumerique.fr/la-fibre/cartes-et-tableau/#table-avance>

Arrêt du réseau cuivre / ADS



www.economie.gouv.fr/treshautdebit/

Pour rappel, le réseau de fibre optique va remplacer d'ici 2030 le réseau cuivre exploité par Orange. Sur le réseau Val de Loire Fibre, plusieurs communes seront entièrement déconnectées du réseau cuivre d'ici la fin de l'année 2026. Tous les clients particuliers et entreprises qui souhaitent conserver un abonnement de téléphonie et d'accès internet devront migrer leur abonnement vers la fibre optique pour conserver leurs services.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MONTAGNE

Le constat est général. Sur toutes les voies communales sur lesquelles circulent les véhicules motorisés, la sécurité des piétons et des cyclistes est peu voire pas du tout assurée. Les raisons en sont multiples et difficiles à détailler en quelques lignes seulement. Chacun d'entre-nous peut s'autoriser un avis et considérer que ce constat d'insécurité, ou ce sentiment d'insécurité, relève davantage du comportement individuel que de l'état de la chaussée ou de l'absence d'équipements aggravant ou favorisant la vitesse.



Il en est ainsi pour la rue de la Montagne qui présente des caractéristiques communes aux autres rues qui descendent vers la vallée (rue de La Clarcière, rue de La Poste, Le Tertre...). Sur d'autres voies, les demandes des riverains peuvent apparaître alors très légitimes même si nous savons que les solutions à apporter peuvent varier, techniquement et financièrement. Il est utile de rappeler qu'à ce jour la voirie communale relève de la compétence de la Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA) et que les travaux d'entretien ou d'amélioration s'inscrivent à son budget et sous la forme d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui s'élèvent à environ 650 000 € par an pour les cinq communes de Montreuil, Limeray, Lussault, Mosnes et Saint-Ouen-les-Vignes.

Au constat que nous faisons depuis longtemps, élus et parents, sur le danger que courent les enfants qui empruntent à pied la rue de la Montagne pour se rendre à l'arrêt de bus de Pont-Chalet ou à l'école communale, il nous a semblé opportun d'inscrire dans le programme de travaux de la CCVA des travaux de sécurisation consistant en la création d'une voie piétonne sécurisée entre les carrefours du Bois de la Chaînée et de Pont-Chalet.

Un relevé topographique a déjà été réalisé. Des premiers échanges encourageants ont eu lieu avec la plupart des six propriétaires concernés par de légères opérations de délimitation foncière qui permettront de déterminer l'emprise publique et de rendre possible l'aménagement sur toute sa longueur. Ce n'est qu'avec la compréhension et l'engagement de tous que nous pourrions confirmer auprès de la CCVA notre souhait de voir aboutir cette opération qui s'élève à environ 110 000 €. Compte-tenu du montant de l'investissement, la commune et la CCVA s'engageront à la condition de recevoir un accord de tous les riverains.

Pour la présentation de ce projet, nous vous invitons à une réunion publique au Foyer rural le 23 janvier 2024 à 19h.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES S'INVITENT À L'AGENDA DES ÉLUS

Ces derniers mois, localement, l'actualité relative aux énergies renouvelables (EnR) s'est particulièrement focalisée sur le projet Oratorio d'Auzouer-en-Touraine et les éoliennes. Les réactions des «pour» et des «contre» n'ont pas permis de prendre la pleine et bonne mesure des enjeux auxquels nous allons devoir répondre pour assurer notre souveraineté énergétique et atteindre les objectifs fixés dans la stratégie nationale bas carbone, à savoir la neutralité carbone d'ici 2050.

Mais l'actualité législative nous rattrape et, dans un premier temps, oblige les élus locaux à s'engager sans tarder sur la voie de la transition énergétique. La loi APER (dite loi d'Accélération de Production de Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 a pour intérêt et pour objectif de proposer un cadre permettant la planification du développement des énergies renouvelables terrestres (photovoltaïque, éolien, méthanisation, géothermie).

Les communes sont à l'initiative de définition des zones d'accélération (ou d'exclusion le cas échéant) de production d'EnR sur leur territoire respectif. Proposées par les communes, ces zones sont appelées à être intégrées dans la cartographie départementale, après avis conforme. Elles pourront ensuite être incluses dans les documents d'urbanisme, via des procédures simplifiées.

Le travail qui attend l'équipe municipale est particulièrement délicat sur la stratégie foncière à initier et stimulant car il nous engage tous à penser l'avenir du territoire. La copie doit être remise au référent préfectoral avant la fin du premier trimestre 2024. Nous reviendrons vers vous pour vous en présenter le résultat avant délibération du Conseil municipal.





ÉTAT CIVIL



TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Emma **BALARESQUE**, née le 17 juillet 2023



AVEC NOS VŒUX DE BONHEUR

Clémentine **FOURNIER** et David **DAUWER**, mariés le 16 septembre 2023

Dominique **FLEURY** et Philippe **MARTIN**, mariés le 14 octobre 2023

Bernadette **MEUSNIER** et Bernard **BRISEBOURG**, mariés le 21 novembre 2023



AVEC NOS REGRETS

Jean-Claude **SEPSEAULT**, décédé le 21 septembre 2023

Michel **AUBRY**, décédé le 15 novembre 2023

Jean **RISTAT**, décédé le 02 décembre 2023

Guy **DENIAU**, décédé le 15 décembre 2023

Afin d'être en conformité avec le RGPD (Règlement Général de Protection des Données), les événements concernant l'état civil ne sont publiés qu'avec l'accord des familles. Merci de votre compréhension.

PRENEZ DATE

SAMEDI 20 JANVIER, 10H

La cérémonie des vœux de la Municipalité aura lieu au Foyer Rural.

MARDI 23 JANVIER, 19H

Pour présenter le projet d'aménagement de la rue de la Montagne, nous vous invitons à une réunion publique au Foyer Rural le 23 janvier 2024 à 19h.

SAMEDI 17 FÉVRIER

Soirée Cabaret « Les Carasbitouilles » au Foyer Rural proposée par l'APE.

DIMANCHE 19 MAI

Vide grenier.

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET

Festival B.D.

MAIRIE

4 Place de l'Église – 37530 SAINT-OUEN-LES-VIGNES
02 47 30 18 87 / mairie-st-ouen-les-vignes@wanadoo.fr
www.saint-ouen-les-vignes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 14 h – 17 h 30
Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 08 h – 12 h / fermé l'après-midi
Mercredi : fermé



Actualité aussi sur facebook :
[@StOuenLesVignes](https://www.facebook.com/StOuenLesVignes) • Mairie

PERMANENCES :

MAIRE :

M. Philippe **DENIAU** : samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

ADJOINTE ENVIRONNEMENT-URBANISME :

Mme Sophie **PETIT** : vendredi de 15 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

ADJOINT BÂTIMENTS-VOIRIE-CIMETIÈRE-NUMÉRIQUE :

M. Dominique **GEAY** : samedi de 10 h à 12 h

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES :

Mme Claudette **COURTOIS** : vendredi de 10 h à 12 h

ADJOINT COMMUNICATION-ANIMATION-CULTURE :

M. Patrick **TURBAT** : mardi de 10 h à 12 h

